# Offre destinée aux employés et employées de :

## Marmen inc. et Marmen Énergie inc.

## Profitez de solutions financières adaptées à vos besoins

Un **rabais mensuel de 14 $ (168 $ par année)** sur le forfait L'Illimité Plus[1] (transactions courantes illimitées[2]), peu importe le mode d'accès.

Une **prime d'adhésion**[3] en **BONIDOLLARS**[MD] ou une remise en argent équivalant aux frais annuels offerte la première année lorsque vous adhérez à l'une des cartes de crédit admissibles[4] ou que vous demandez un surclassement[5].

- Carte Odyssée[MD] World Elite[MD] Mastercard[MD]
- Carte Remises World Elite[MD] Mastercard[MD]
- Carte Odyssée[MD] Or Visa*

**Un taux réduit** sur la marge de crédit personnelle et sur la marge Atout[6] : taux préférentiel[7] + 0,75 %.

Desjardins[MD], les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées avec autorisation.

BONIDOLLARS[MD] est une marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Odyssée[MD] est une marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Mastercard[MD] et World Elite[MD] sont des marques déposées et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International inc.

† *Interac*[MD] et Virement *Interac*[MD] sont des marques déposées d'Interac Inc. utilisées sous licence.

* Marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence.

Tous les financements ainsi que toutes les demandes de carte de crédit sont assujettis à l'approbation du crédit par Desjardins. Des conditions s'appliquent à tous les produits et services.

1. Bénéficiez d'un tarif préférentiel à 9,95 $ par mois sur le forfait L'Illimité Plus et économisez 12 $ sur le tarif en vigueur (12 mois x 12 $ = 144 $). Gratuit si vous maintenez un solde minimal de 5 000 $ dans votre compte pendant tout le mois.
2. Dans le cas de retraits effectués à des guichets automatiques autres que ceux de Desjardins affiliés aux réseaux Interac† et Plus*, des frais de 1,50 $, 3,00 $ ou 5,00 $ peuvent s'appliquer en sus. De plus, certains exploitants de guichets automatiques exigent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateurs par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet. Pour obtenir plus d'information, consultez le Guide des frais de service disponible à la caisse ou au desjardins.com/frais-service.
3. La prime versée équivaut à la valeur des frais d'adhésion. Elle est déterminée et versée en fonction du programme de récompenses de la carte. Par exemple, si la carte choisie bénéficie du programme de récompenses BONIDOLLARS[MD], la prime sera versée en BONIDOLLARS. L'utilisation de la prime est soumise aux règles du programme de récompenses applicable. Consultez la section Programme de récompenses de chacune des cartes.
4. Les critères d'admissibilité pour l'adhésion à la carte Odyssée World Elite Mastercard ou à la carte Remises World Elite Mastercard sont un revenu annuel brut d'au moins 80 000 $ pour le détenteur principal ou de 150 000 $ pour le ménage ou un actif sous gestion minimal de 400 000 $.
5. Les détenteurs actuels de cartes de crédit Desjardins inscrits à l'offre aux professionnels doivent devenir détenteurs de l'une des cartes admissibles de catégorie prestige pour bénéficier de la prime à l'adhésion. Dans le cas des cartes prestige, la prime à l'adhésion s'applique pour les scénarios suivants : la carte Odyssée Or Visa vers la carte Remises World Elite Mastercard, Odyssée World Elite Mastercard ou Odyssée Visa Infinite Privilege, et la carte Remises World Elite Mastercard ou Odyssée World Elite Mastercard vers la carte Odyssée Visa Infinite Privilege. La prime à l'adhésion ne s'applique pas pour la carte Remises World Elite vers la carte Odyssée World Elite. Vous avez 21 jours pour payer le solde total inscrit à votre relevé mensuel à partir de la date d'émission de ce relevé. Si vous payez ce solde au complet dans ce délai, vous ne paierez pas de frais de crédit sur celui-ci, sauf sur les avances d'argent. Le paiement minimum est constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit relatifs aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants et avances d'argent de la période visée par le relevé, et des frais de crédit sur les avances d'argent, auxquels s'ajoute toute autre somme prévue par le contrat de carte de crédit. Pour la carte Remises World Elite Mastercard (frais annuels : 100 $), Odyssée World Elite Mastercard (frais annuels : 130 $) ou Odyssée OR Visa (frais annuels : 110 $), exemples des frais de crédit applicables pour un cycle de facturation de 30 jours, à un taux d'intérêt annuel courant de 20,9 % : 1,72 $ pour un solde quotidien moyen de 100 $, 8,59 $ pour un solde quotidien moyen de 500 $ et 17,18 $ pour un solde quotidien moyen de 1 000 $. Exemples des frais de crédit applicables pour un cycle de facturation de 30 jours, à un taux d'intérêt annuel courant de 21,9 % : 1,80 $ pour un solde quotidien moyen de 100 $, 9,00 $ pour un solde quotidien moyen de 500 $ et 18,00 $ pour un solde quotidien moyen de 1 000 $. Pour la carte Odyssée Visa Infinite Privilege (frais annuels : 295 $ pour les membres de Desjardins ou 395 $ pour les non-membres de Desjardins), exemples des frais de crédit applicables pour un cycle de facturation de 30 jours, à un taux d'intérêt annuel courant de 11,9 % : 0,98 $ pour un solde quotidien moyen de 100 $, 4,89 $ pour un solde quotidien moyen de 500 $ et 9,78 $ pour un solde quotidien moyen de 1 000 $. Exemples des frais de crédit applicables pour un cycle de facturation de 30 jours, à un taux d'intérêt annuel courant de 12,9 % : 1,06 $ pour un solde quotidien moyen de 100 $, 5,30 $ pour un solde quotidien moyen de 500 $ et 10,60 $ pour un solde quotidien moyen de 1 000 $.
6. Pour un financement minimal de 100 000 $. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque immobilière de 1er rang.
7. Le taux préférentiel signifie le taux d'intérêt annuel variable que la Fédération des caisses Desjardins du Québec établit publiquement de temps à autre et à partir duquel elle détermine le taux d'intérêt sur ses prêts consentis au Canada en dollars canadiens.

## Cette offre vous intéresse?

**Prenez rendez-vous pour en découvrir les avantages.**

**Trois-Rivières**
**819 376-1200**

**L'Est de Trois-Rivières**
**819 378-4029**

**Centre-de-la-Mauricie**
**819 536-4404**

**Saint-Boniface**
**819 535-3940**

**Mékinac-Des Chenaux**
**418 365-7591**

**L'Ouest-de-la-Mauricie**
**819 519-2366**

**Maskinongé**
**819 227-2351**

**La Tuque**
**819 523-2791**

**La Matanie**
**418 562-2646**

Desjardins

49117094 (Qc-Ont) (2025-03)